



Prades-sur-Vernazobre



Prades Infos

Numéro 8



Table des matières

Mot du Maire	1
Procédure de reprise de concessions	2
Travaux	2
Epicerie	2
Vie associative	3
Bibliothèque	4
Animaux domestiques	4
Incivilités	5
Quelques informations utiles	6

Retrouvez toutes les informations de la commune sur :

Son site internet : <http://prades-sur-vernazobre.fr>

Sa page facebook : Mairie de Prades-sur-Vernazobre



L'application Panneau Pocket



Mot du Maire



Chères Pradéennes – Chers Pradéens

J'avais prévu comme j'en ai pris l'habitude un mot du Maire en lien avec ce Prades Infos de la fin du mois de juin.

La décision du Président de la République de nous imposer d'organiser des élections rapidement en augmentant notre charge de travail m'a décidé de décaler ce numéro fin juillet.

Aussi en ce lendemain du 7 juillet et au nom de mes 369 administrés, je laisse le soin à chacun de prendre la mesure de

la situation et exprimer ses propres sentiments sur cette page blanche.

Quant à moi, le combat pour le développement de Prades continue soyez en sûr.

Votre Maire, Jean-Marie Milhau

Procédure de reprise de concessions en état d'abandon au cimetière de la commune de Prades-sur-Vernazobre.

Suite au constat d'un nombre important de concessions de tombes n'étant plus entretenues par les familles, la commune de Prades-sur-Vernazobre et son maire Jean-Marie Milhau ont décidé d'engager une procédure pour remédier à cette situation, conformément aux articles L.2223-17 et L.2223-18 du Code Général des Collectivités Territoriales. Cette procédure sera lancée prochainement.

Une liste des concessions concernées par cette procédure sera mise en ligne sur le site de la mairie de Prades-sur-Vernazobre, consultable à l'entrée du cimetière et à la mairie. Le premier constat d'état d'abandon aura lieu en présence de Jean-Marie Milhau, maire de la commune, d'un adjoint. Monsieur le Maire invite les héritiers du concessionnaire ou les personnes chargées de l'entretien à assister au dit constat ou à s'y faire représenter par un mandataire dûment autorisé.

Pour rappel, pour qu'une concession funéraire puisse faire l'objet d'une reprise, il faut qu'elle remplisse ces 3 critères :

- ✓ avoir plus de trente ans d'existence
- ✓ la dernière inhumation a dû être effectuée il y a plus de 10 ans
- ✓ l'état d'abandon doit être constaté

Travaux pour l'amélioration du cadre de vie.

Les travaux de rénovation de notre voirie rurale continuent.

En juin, comme pour le chemin des Mourrelous lorsqu'on peut obtenir une subvention, ou avec nos agents techniques pour des travaux urgents de trous dans la chaussée, c'est grâce à la convention signée avec les communes de Pierrerue et de Babeau-Bouldoux qui nous permet de s'entraider, que Patrick, Didier et David Mouton ont pu faire le tour du village et de ses hameaux afin d'améliorer notre voirie.

Je remercie la commune de Pierrerue qui, grâce à son agent, nous a permis, fin juin, de bien réaliser l'opération sous le couvert de Roch Codou, notre adjoint délégué.



Epicerie

Toujours pour le bien vivre de nos administrés, un gros effort du mode de fonctionnement de votre Epicerie a été décidé par l'équipe municipale.

Effort récompensé puisque nous enregistrons une fréquentation plus importante, ce qui a permis, au cours de ce premier semestre, une augmentation de plus de 85% du chiffre d'affaires par rapport à celui de 2023.

Nous vous rappelons qu'en franchissant la porte de votre épicerie vous y découvrirez **les tarifs identiques à ceux de votre magasin Intermarché.**



Au cours du mois de mars vous étiez nombreux à participer à la première tombola de votre multi-services et nous avons été ravie de vous accueillir le 5 avril afin de procéder aux tirages de nos 4 gagnants.

Félicitations à Antoinette Petit, Layla Posset, Marie-Thérèse Grasset et Pascal Thomas.

Notre priorité est votre satisfaction, Catherine qui nous est revenue rétablie, est à votre disposition pour vous apporter davantage de services. Vous pouvez la contacter au 04.67.38.24.66 ou encore par mail multiservicesprades@gmail.com

Vie associative



Grâce à Christine Escande, conseillère municipale et Anne Culioli, avec le soutien de la Mairie, le « 3^{ème} âge » n'est pas oublié avec les rencontres les premiers jeudis après-midi de chaque mois. Ces échanges ont pris leur envol avec diverses occupations et notamment un projet commun de réaliser un film avec les souvenirs de nos anciens, les photos retrouvées dans les familles, par l'idée initiative de Peter Joucla et les talents de prise de vue de Jean Guilloré.

Nous suivrons ce feuilleton avec attention en invitant toute personne intéressée à prendre contact avec Christine et Anne.

Prades festif entretient sa légende

Grâce aux talents de nos musiciens locaux et de nos différentes associations musicales Prades festif n'est pas une légende.

Après un premier semestre déjà bien animé, la suite s'annonce sympathique également avec les dates suivantes à retenir :

19, 20 et 21 juillet : Grande fête locale 2024

24 juillet : Matinale musicale à l'église

Samedi 31 août de 15h à 02h00 : Bal de fermeture 2024

Jeudi 10 octobre à 21h00 : Théâtre de Midi « Tueuses de cinq à sept »

Samedi 23 novembre de 19h à minuit : Jazz'N'Prades

Bibliothèque



Les bénévoles de la bibliothèque ont participé en ce début d'année aux printemps des poètes qui a fait escale au hameau de Commeyras.

Beaucoup de personnes ont emprunté la voie verte pour une balade poétique et musicale. Le temps d'un instant ils ont pu écouter des poèmes sur le thème de la grâce et le duo Loderlame.

La bibliothèque a organisé un atelier créatif afin de réaliser un nid végétal pour abriter les oiseaux.

Retrouvez leur programme de l'été ci-contre et n'hésitez pas à vous y inscrire.

BIBLIOTHEQUE DE PRADES-SUR-VERNAZOBRE

On se met à l'heure d'été!

On vous propose de nombreux rdv en juillet et août:

Les mardis de 17h à 19h: jeux de société et puzzles

Les mercredis de 14h30 à 16h30: activités sans inscription à partir de 5 ans (sauf escape game le 07/08, à partir de 8 ans)

le 10/07: peinture sur galets

le 17/07: zen art

le 24/07: pâte à sel

le 31/07: vitrines miniatures

le 07/08: escape game

le 14/08: marques pages

le 21/08: perles

le 28/08: papier plié

Profitez de ces moments pour emprunter et rendre vos livres!

Pour toute information:
bibliotheque.prades@gmail.com
tél: 06.11.49.56.04

Animaux domestiques

Comme nous l'avons rappelé dans le précédent Prades Infos, nous réitérons **une ultime fois** le rappel de notre arrêté en date du 27 octobre 2015 qui interdit de laisser vagabonder vos animaux domestiques.



Si les propriétaires d'animaux éprouvent des difficultés à ramasser les déjections canines, nous les encourageons à suivre le cours de Yoga gratuit ci-contre et les remercions par avance de leur participation active.

COURS DE YOGA

1. PLIEZ VOS JAMBES
2. GARDEZ LE DOS DROIT
3. INCLINEZ VOTRE BUSTE ET...
RAMASSEZ LA CROTTE DE VOTRE CHIEN

BONNE RELAXATION



Un maître responsable ramasse.
Merci à tous

Incivilités

C'est un peu triste mais je tenais à terminer la présentation de ce Prades Infos par un appel au civisme, essentiel pour notre vie démocratique et qui est en nette perte de vitesse.

Il est anormal de ne pas passer un mois sans recevoir une plainte de voisinage concernant les chiens errants, les chats envahissants, etc... ou de photos (quelle évolution ce portable !), montrant les points de déchets bondés et souvent de matériaux ne devant pas être là (trottinette, aspirateur, etc...).



Je vous demande donc de m'aider à réagir ensemble, pour éviter dans ma petite commune de placer, comme certaines l'ont déjà fait, un système de surveillance avec des caméras qui « plomberait » fortement le budget communal en créant une mauvaise ambiance :

AIDEZ-MOI

Il est facile de communiquer lorsqu'on voit un administré déraiper de l'interpeller poliment et de signaler ce qui est interdit de faire pour le bien de tous.

Je ne peux accepter la délation gratuite, commençons ensemble par l'éducation, le respect du voisinage, l'entraide, etc.

AIDEZ-NOUS avec mon conseil municipal de retrouver les vraies valeurs qui sont en train de se perdre. **PRADES le mérite !**

J'en profite pour vous signaler que c'est Jean-Marc Culioli, mon adjoint sécurité qui est chargé avec moi de faire appliquer le Loi. Nous fonctionnons en mode de tolérance, aidez-nous à ne pas basculer dans le mode répressif.

Merci à tous.

Mairie de
Prades-sur-Vernazobre

Ouverture au public
du mardi au vendredi
de 9h à 11h45.

Tel : 04 67 38 04 83

mairie@prades34360.fr

Multiservice
Agence Postale Communale

Ouverts du lundi au samedi
de 9h à 12h.

Tel: 04 67 38 24 66

multiservicesprades@gmail.com

Pour vos commandes :

Pour la boulangerie, les
commandes sont à passer la veille
pour le jour ouvré suivant.

Pour la boucherie et l'épicerie, les
commandes sont à passer les lundis
et les jeudis pour une livraison les
mercredis et samedis

Votre bibliothèque :

Les bénévoles de notre bibliothèque
municipale vous accueillent, les
mardis de 17h00 à 19h00 et samedis
de 10h00 à 12h00.

<https://www.facebook.com/Bibliotheque.PradesSurVernazobre>



Quelques informations utiles

Réservation tables & chaises :

Les administrés de Prades-sur-Vernazobre ont la possibilité de réserver des tables, chaises et bancs gracieusement en réservant, **suffisamment à l'avance** pour l'organisation avec l'agent technique, par téléphone ou par mail auprès du secrétariat de mairie.

Déchèteries : Accès avec Carte



Les horaires des déchèteries de Pierrerue et Quarante sont identiques toute l'année : du lundi au samedi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30, le dimanche de 9h à 12h.

Votre Communauté de Commune Sud Hérault :

Retrouvez toutes les informations de votre communauté de communes sur leur site internet : <https://www.cc-sud-herault.fr>

Urbanisme :

Pour vos dossiers d'urbanisme rendez-vous sur le lien suivant :

<https://sudherault.geosphere.fr/guichet-unique/Login/DossierProjet>

Eau et assainissement

En cas de fuite d'eau ou de problème d'assainissement, contactez-le

Sivom Orb et Vernazobres :

04 67 93 60 70

Eclairage public

En cas de panne, notez le numéro inscrit sur le poteau et téléphonez au :

0800 39 18 48
(appel gratuit)

